

(f) Dominion Bridge Co., Ltd., pour la construction d'une couverture sur la station des pompes du Bas-Niveau.
Déposés aux archives.

RAPPORTS.

8.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer les honoraires des notaires de la Cité.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté et que le Bureau des Commissaires soit prié de bien vouloir informer le Conseil si ledit Bureau a mis à l'étude la question que ledit Conseil a déjà soumise, de nommer un notaire qui serait attaché en permanence au Département en Loi, afin d'éviter de payer les sommes considérables que la Cité est appelée à payer pour des frais de notaire.

9.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un montant de \$7,126 pour le nivellement et le macadamisage du Boulevard Rosemont et \$574.50 pour la construction d'un trottoir en bois sur ledit Boulevard.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. DRUMMOND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

10.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$1,000 pour le nettoyage et la réparation des égouts.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

11.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$900 pour enlever des arbres sur la rue Notre-Dame, quartier Longue-Pointe.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

12.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'appliquer le crédit voté pour la construction d'un trottoir du côté Est de l'avenue Hôtel de Ville, entre les avenues Prince Arthur et des Pins, savoir, \$1,040 à la construction d'un trottoir du côté Ouest de ladite avenue Hôtel de Ville, entre les avenues Prince Arthur et des Pins.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BLUMENTHAL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

13.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question, re enquête sur certains comptes en souffrance du Département des Incendies.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et que copie soit transmise à M. l'échevin Martin.

14.—Du Bureau des Commissaires, répondant à certaine question, re produit de la vente des résidus de terrain du Boulevard Saint-Laurent.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin L. A. Lapointe.

15.—Du Bureau des Commissaires, répondant à certaine question, re protection des arbres.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et que copie en soit transmise à M. l'échevin Martin.

16.—Du Bureau des Commissaires, au sujet de la motion de M. l'échevin Martin, à l'effet de déléguer à Québec tous les membres du Conseil et du Bureau des Commissaires.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit amendé de façon à ce que Son Honneur le Maire soit autorisé à ajouter à la délégation qui a été nommée pour représenter la Ville devant la Législature Provinciale, durant la présente session, tout membre du Conseil qui lui en fera la demande et qui croira pouvoir, dans certains cas, aider à défendre les intérêts de la Cité ainsi qu'aider à combattre les différents projets de loi qui seront soumis à la Législature et qui n'auront pas été préalablement soumis et approuvés par le Conseil de Ville de Montréal et que ,ainsi amendé, ledit rapport soit reçu et adopté.

(f) The Dominion Bridge Co., Ltd., for the erection of roof at the Low Level Pumping Station.
Filed of record.

REPORTS.

8.—From Board of Commissioners, to vote \$8,000, to pay the City Notaries' fees.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted and that the Board of Commissioners be requested to inform the Council whether they have considered the question (already submitted to them by the said Council), of appointing a notary who would be permanently attached to the Law Department, in order to avoid paying the large sums which the City is called upon to disburse for notaries' fees.

9.—From Board of Commissioners, to vote \$7,126, to level and macadamize Boulevard Rosemont and \$574.50, for the construction of a wooden sidewalk on said Boulevard.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DRUMMOND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

10.—From Board of Commissioners, to vote \$1,000, to clean and repair sewers.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

11.—From Board of Commissioners, to vote \$900 to remove trees on Notre Dame street, Longue Pointe Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

12.—From Board of Commissioners, to apply the appropriation voted for the construction of a sidewalk on the East side of City Hall avenue, between Prince Arthur and Pine avenues, namely \$1,040 to construct a sidewalk on the West side of said City Hall avenue, between Prince Arthur and Pine avenues.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BLUMENTHAL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

13.—From Board of Commissioners, replying to a question, re investigation on certain outstanding accounts of the Fire Department.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and that a copy of same be transmitted to Ald. Martin.

14.—From Board of Commissioners, replying to a certain question, re proceeds of the sale of the residues of land of Boulevard St. Lawrence.

Consideration deferred at the request of Ald. L. A. Lapointe.

15.—From Board of Commissioners, replying to a certain question, re protection of trees.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and that a copy of same be transmitted to Ald. Martin.

16.—From Board of Commissioners, anent motion of Ald. Martin to delegate to Quebec all the members of Council and of the Board of Commissioners.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be amended so that His Worship the Mayor be authorized to add to the delegation appointed to represent the City at the Provincial Legislature during the present session any member of the Council who will request him to do so, and who may consider that in certain cases, he will be in position to defend the City's interests and help to oppose the different bills which will be submitted to the Legislature and which shall not have been previously submitted to the City Council, and that, so amended, said report be received and adopted.